

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter aujourd'hui Mme Pauline Valade que notre Académie a choisie pour recevoir le prix qu'elle décerne tous les 4 ans à un ou une jeune chercheuse méritante. Cette année, c'est une chercheuse que nous distinguons non pas par respect de je ne sais quel quota, qui d'ailleurs ne figure pas dans nos statuts, mais uniquement en vertu des mérites scientifiques que nous lui avons reconnus. Je n'aurais pas de peine à vous en convaincre. Le dossier parle pour ainsi dire de lui-même. Cela dit, si ce prix ignore les quotas hommes/femmes, en revanche, comme il est destiné à un jeune chercheur/cheuse, il impose quelques limites temporelles, fixe une obligation de jeunesse.

Notre lauréate y souscrit facilement.

Son bref mais brillant cursus en témoigne.

Elle passe le bac en 2005 à 18 ans et, onze années plus tard, elle décroche la timbale académique la plus haut perchée, le doctorat d'université décerné par l'université Bordeaux-Montaigne. Entre-temps, elle a franchi toutes les haies du *steeple-chase* universitaire : Licence, master et agrégation. Et tout cela à l'université Bordeaux-Montaigne. Là encore, on précisera qu'il n'y a pas d'impératif de quota régional ou local. Mais nous sommes très heureux de pouvoir récompenser un cursus entièrement effectué dans une institution bordelaise qui nous est proche et chère, et cela, non pas par une coupable indulgence pour cette institution, mais une fois de plus parce que les travaux de notre lauréate répondaient parfaitement aux exigences de notre prix. La composition internationale de son jury de thèse le garantissait autant que nos propres évaluations. Le jury comptait deux universitaires étrangers (de Suisse et du Canada), des universitaires français venus de Nice, Paris, ou Caen. Il était présidé par notre collègue Michel Figeac de l'université Bordeaux Montaigne qui avait dirigé d'autre part les travaux de Pauline Valade depuis son master. C'est lui d'ailleurs qui, je l'en remercie, nous avait « mis sur la piste » de cette candidate en nous signalant l'exceptionnelle qualité de ses travaux.

Quel était donc le sujet de son travail ? en voici le titre :

Réjouissances monarchiques et joie publique au XVIIIe siècle, approbation et interrogation du pouvoir politique par l'émotion (1715-1789)

Les recherches sur le dispositif gouvernemental d'Ancien Régime ont longtemps privilégié les médias écrits et ont à la suite notamment de Jürgen Habermas tenté de décrire, analyser, délimiter les frontières de l'espace public tel qu'il se structure à la fin du XVIIIe siècle dans les grandes capitales européennes. Il n'est plus seulement caisse de résonance, il devient porteur d'opinions et d'opinions de plus en plus souvent critiques. Mais c'est l'aboutissement de l'évolution. Dans un premier temps, la polyphonie de cet espace public s'exerçait dans le périmètre relativement limité des théâtres, des églises, et des cafés et dans ceux-ci par le moyen des gazettes, des feuilles volantes, des journaux à la main et aussi des chansons. On se souvient de la boutade rapportée par Chamfort : « Le gouvernement de la France est une monarchie absolue tempérée par des chansons ». Mais les chansons si surveillées par les

autorités royales (on songe à l'essai de R. Darnton sur *L'affaire des quatorze*) débordaient les espaces relativement clos énumérés et pouvaient s'exprimer dans les rues et sur les places. Là se déployait un tout autre public, d'une autre qualité si l'on peut dire, en tout cas d'une autre densité. Or le gouvernement monarchique s'adressait aussi à ce public, mais par d'autres médias que le prêche ou le discours scénique ou les messages écrits. Il s'adressait au peuple pour lui faire partager ses peines mais aussi ses joies. La réjouissance monarchique était un moment de partage de haute intensité émotionnelle. Les émotions directes se substituaient à la médiation écrite ou orale. Il y a alors comme un moment fusionnel entre la monarchie et ses sujets. Pour parvenir à cette intensité, tous les organes sensoriels étaient sollicités. Pauline Valade a excellemment analysé les instruments requis par cette fête comprise comme une jouissance du peuple partagée avec son roi et sa famille. On utilisait même le terme de *conjouissance* (le dictionnaire de l'académie française de 1762 atteste l'occurrence et la pertinence du terme) pour désigner ce moment.

Ces réjouissances effectivement n'étaient pas « prescrites » par le roi au peuple, mais elles étaient partagées avec le roi ou la royauté. Mariages princiers, naissances, guérisons, victoires étaient à concélébrer dans la joie et par la joie publique. Celle-ci était déclenchée par des dons de nourritures, de boissons - on multipliait les fontaines à vin -, on jetait aussi de l'argent à la foule. On faisait en outre jouer des orchestres, danser le public et cela était couronné par des tirs de canon, des lancers de pétard et surtout des spectacles de feu d'artifice. Le monarque et lui seul avait le droit et le don d'émerveiller ses sujets. Le symbolique se confondait avec le physique.

Auparavant des lanternes avaient été allumées, les façades de bâtiments publics illuminées, des entassements de fagots mis à feu. Condition de l'exultation populaire : on avait ordonné la fermeture des boutiques et des ateliers. Les rues étaient alors remplies de monde. C'était aussi l'occasion pour la famille royale de se rendre dans la capitale, de s'exposer à la vue du peuple, à ses vivats ou lorsque la situation évolua, nous allons y revenir, à son silence.

Il existait une administration dédiée à ces réjouissances : le Bureau de la Ville sous le contrôle de la Maison du Roi. Ces émotions étaient organisées avec l'aide des artisans, des corps de métiers. Ces fêtes publiques étaient consignées dans les budgets publics. Elles sont dûment répertoriées et archivées. C'est ce qui a permis à Pauline Valade de fonder ses analyses sur des réalités archivistiques nombreuses et parlantes. Encore fallait-il les retrouver et les déchiffrer. C'est ce qu'elle a su parfaitement faire, ce qui donne à son étude une assise factuelle indiscutable et originale

Ces fêtes publiques, cette joie publique, n'étaient pas une pure manipulation. Pas originellement. Elle reposait sur l'idée que le sentiment monarchique devait être entretenu et cultivé.

« Nos peuples », comme disaient les rois de France, devaient être associés à la vie personnelle et politique du monarque, non pas contractuellement mais en quelque sorte organiquement.

Comme l'écrit Pauline Valade, « l'analyse minutieuse du processus des réjouissances montre que leur organisation présuppose déjà la joie naturelle et spontanée des sujets car l'un des principes fondamentaux de la monarchie de droit divin est qu'il ne

saurait y avoir de distinction et de rupture entre la joie du souverain et celle de son peuple sur les objets qui sont ceux des réjouissances publiques ».

D'où ce partage des joies et des peines recherché dans l'organisation de ces fêtes. Aussi longtemps que le pouvoir monarchique était sûr de lui, il y eut comme une adhésion quasi spontanée entre sujets et monarque.

Mais voilà, à mesure que les victoires se firent plus rares, comme ce fut le cas au moment de la guerre de Sept Ans, que le souverain perdit de son aura auprès de ses peuples, ces émotions populaires perdirent de leur élan, de leur allant. La culture de l'approbation déclina. On vit même le public retourner contre le monarque et la monarchie les codes de ces réjouissances publiques. Pauline Valade a bien décrit ce moment et ses effets. Les bons mots ironiques se mirent à courir Paris, accompagnés de chanson moqueuses que notre collègue R. Darnton a si bien su recenser.

A titre d'exemple de ce type de bon mot, on peut citer celui qui accompagna l'érection de la statue de Louis XV à cheval escortée par un cortège de vertus. Le commentaire fut bref et cinglant. Dans notre pays, les vices vont à cheval et les vertus à pied.

Il est un autre bon mot très connu, plus tardif qui a trait à la construction du mur des fermiers généraux à la fin des années 80.

« Le mur murant Paris rend Paris murmurant ». Il est intéressant par cette allusion euphémisée au mécontentement général suscité par cette construction. Le murmure fut en effet tel qu'on en suspendit la construction et que l'on congédia l'architecte Nicolas Ledoux. Mais un Paris murmurant, c'est déjà un Paris qui proteste, qui se rebelle, qui n'acclame plus en tout état de cause.

Un cas de non-acclamation significatif est relevé par Pauline Valade dans le Journal de voyage de la romancière allemande Sophie von la Roche qui montre combien s'est distendu le lien monarque-sujet.

Marie-Antoinette, reine de France, est victime de ce « décrochage affectif » lors de son entrée à Paris en mai 1785 après la naissance du duc de Normandie.

A peine avais-je fini mes observations que les personnes autour de moi sur le balcon commencèrent à se regarder avec étonnement en murmurant : 'Que se passe-t-il ? Les rues sont pleines de monde et personne ne crie 'Vive la Reine !', le silence était frappant, comparé aux acclamations entendues lors de l'Entrée du Roi. Un homme de beaucoup d'esprit me dit : 'Vous voyez là un trait de caractère du peuple qui a le courage de montrer son mécontentement. Il est accablé sans être soumis, comme le sont les grands : on en veut à la reine et on lui fait comprendre qu'on est venu pour la splendeur du cortège non pour sa personne'. Ce plaisir de la curiosité associé à ce rejet silencieux, apparemment partagé par des milliers de personnes m'attrista, je ne souhaiterais pas de nos jours être reine (JVF, 371).

Etonnant silence de cette foule : sondage d'opinion en vraie grandeur. La voyageuse est témoin de l'impopularité de la reine de France. On dirait que le charme monarchique est rompu, que le charisme royal ne fonctionne plus.

Ce n'est pas le lieu d'en rechercher ici les causes, mais, en cette fin des années 80, il y a un autre phénomène qui participe peut être à la subversion de la joie publique,

c'est l'augmentation démographique et la situation économique dont le pouvoir monarchique ne vient pas à bout.

La démographie : Paris compte près de 700000 habitants, c'est la 2^e plus grande ville d'Europe après Londres, qui en compte un million. Sophie von La Roche, venue de sa province rhénane, découvre non sans effroi les masses populaires et leur misère.

L'essayiste Linguet notait pour sa part avec une froide objectivité :

C'est un des plus étonnants et en même temps un des plus heureux effets de la Providence que le désespoir ne fasse pas tourner la tête à cette multitude immense de créatures humaines qui, s'endormant le soir, ne savent si le lendemain elles auront l'occasion de gagner de quoi manger du pain.(Annales XIII, p.505)

Ces « heureux effets de la Providence », comme on le sait, ne dureront pas, mais il nous a paru intéressant de rappeler ces réalités qui font comprendre aussi, et je paraphrase ici le titre d'un article de notre lauréate, pourquoi le spectacle de la joie publique mise en scène à Paris put finalement être contrarié.

Ce qui est sûr, c'est que l'étude de ces manifestations de joie publique ne doit pas oublier la complexité de leur émergence et de leur signification. Il faut les suivre sur le long terme pour prendre conscience de ce que Pauline Valade appelle « la progressive politisation contre la monarchie d'Ancien Régime ».

Ce qui est sûr enfin, c'est que Pauline Valade a ouvert par son travail un nouveau champ d'étude passionnant et fécond qui a déjà donné les preuves irréfutables de son intérêt mais qui annonce d'autres récoltes.

L'Académie Montesquieu en distinguant Mme Pauline Valade couronne des travaux déjà effectués, mais est persuadée que ce sera, que c'est déjà le départ d'autres travaux et d'une carrière brillante qu'annonce l'évidence du talent et de l'intelligence.